

**FRAIS DE FORMATIONS 2022 2023 : MODIFICATION DES TARIFS DE LA CERTIFICATION PIX**

**Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel**

**Vu** le code de l'éducation ;

**Vu** le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

**Vu** la délibération n°22-0310-05 du conseil d'administration relative aux frais de formation 2022 2023 ;

**Vu** la note de présentation jointe à la présente délibération.

*Considérant qu'il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur l'évolution des tarifs de formation 2022 2023 et, plus particulièrement sur la modification des tarifs de la certification PIX, telle que présentée ;*

**Délibère**

**Article 1<sup>er</sup>**

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :**

<b>Nombre de votants</b>	<b>:</b>	<b>24</b>
<b>Nombre d'abstentions</b>	<b>:</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de votes pour</b>	<b>:</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de votes contre</b>	<b>:</b>	<b>0</b>

**Article 2**

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Le président de l'Université Gustave Eiffel**  
A Champs-sur-Marne, le 06 octobre 2022



**Note pour les membres du conseil d'administration du 6 octobre 2022**

**NOTE  
MODIFICATION DES TARIFS SPECIFIQUES D'INSCRIPTION 2022/2023**

Contexte :

Conformément à la délibération n°CA-21-0624-04 du Conseil d'administration du 24/06/2021, le Président de l'Université a délégué pour fixer les frais de formation continue, dont le montant est inférieur à 4 000 euros par formation, avec l'obligation de transmettre l'information au CA au moins une fois par an. Par contre, tous les autres frais de formation doivent faire l'objet d'une approbation du CA.

Les tarifs spécifiques d'inscription 2022/2023 (cours de FLE, certifications en langues, Pix, etc) ont été validés par le CA du 10 mars 2022. Or le GIP Pix a modifié ses tarifs et cela nécessite une mise à jour des tarifs Pix de l'université. Pix est une certification en compétences numériques accessible à tous les citoyens. L'Université Gustave Eiffel est centre de certification Pix depuis novembre 2019.

Délibération sur :

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de se prononcer sur la modification des tarifs spécifiques d'inscription 2022/2023, et plus particulièrement sur la mise à jour des tarifs de la certification Pix.

Documents joints :

Tarifs spécifiques d'inscription 2022-2023 modifiés

**TARIFS SPÉCIFIQUES D'INSCRIPTION 2022 / 2023**  
**Sans paiement de droits d'inscription supplémentaires**  
**Certifications et cours de langues**
*Validés par le CA du 10 mars 2022 et modifiés par le CA du 6 octobre 2022*

Types de certification/cours	Tarifs pour les étudiants Université Gustave Eiffel	Tarifs pour les extérieurs
CLES proposé par le CAPLA	1 passage gratuit du CLES par année universitaire 30 € pour une réinscription en cas d'absence injustifiée à l'examen	50 €
TOEIC (marché conclu avec ETS Global)	65€ Voucher/bon d'achat permettant de passer le TOEIC dans un centre agréé	Non proposé aux extérieurs
TOEIC Organisé par l'ESIFE	L'ESIFE organise en interne les épreuves du TOEIC pour les étudiants de ses formations. L'inscription aux épreuves de ce certificat est gratuite pour les deux premiers passages et payant à partir du troisième passage, selon le tarif voté dans les instances.	Proposé dans les mêmes conditions aux anciens étudiants « diplômés sous réserve du TOEIC » qui disposent d'un délai pour passer le TOEIC et ainsi valider leur diplôme.
Cours de langue proposés aux personnels	Gratuit	12 € de l'heure
Cours de FLE (Français langue étrangère) proposé par le SRI	Gratuit	Personnels et étudiants des établissements de la Comue Paris-Est Sup : Personnel : 315€/semestre Étudiant : 210€/semestre
	<b>Remboursement « Cours de FLE » :</b> - en cas de non ouverture du groupe (12 étudiants minimum par groupe) - en cas de dépassement de la capacité maximale par groupe (16 étudiants)	
Certification PIX	<p>Étudiants inscrits en FI (hors apprentis) dans les diplômes nationaux : gratuit et pas de reversement au GIP-PIX</p> <p>Étudiants apprentis et FC dans les diplômes nationaux : gratuit pour l'étudiant et reversement 20 € au GIP-PIX (5€ pour Pix-Certif et 15€ pour Pix Orga)</p> <p>Étudiants inscrits hors diplômes nationaux, dont PIX est inclus dans la maquette : gratuit pour l'étudiant, reversement au GIP-PIX de 20€ (5€ pour Pix-Certif et 15€ pour Pix Orga)</p> <p>Étudiants inscrits hors diplômes nationaux, dont PIX n'est pas inclus dans la maquette : paiement individuel 40€45€, reversement au GIP-PIX de 20€25€ (5€10€ pour Pix-Certif et 15€ pour Pix Orga)</p>	<p>paiement individuel de 40€45€, reversement au GIP-PIX de 5€10€ (5€10€ pour Pix-Certif)</p>